

faveur même de cet autre grand fait historique, qu'a vu s'accomplir le moyen âge, l'affranchissement des communes. Toutefois, devant à cette cause politique leur principal développement, elles lui empruntèrent un caractère nouveau, devant lequel s'effacèrent les premières marques de leur formation. La vie municipale, née de la lutte de la féodalité et du tiers état, ne fut pas du premier coup reconnue comme une conquête définitive de l'esprit de liberté ; tous les pouvoirs suzerains, qui s'étaient vu imposer un jour par la force ou par toute autre nécessité l'émancipation de leurs vassaux, cherchaient à reprendre leur autorité perdue ; l'esprit d'association apparut comme le meilleur moyen de résistance à ces efforts et la classification la plus naturelle, celle qui se trouvait toute faite, puisqu'elle résultait de la seule distinction des métiers et professions, devint la base des associations nouvelles.

L'œuvre de l'affranchissement une fois consommée, quand il n'y eut plus à craindre que la servitude féodale ne vint faire peser sur la commune sa main de fer, l'esprit d'association mentant à son origine devint à son tour un instrument de tyrannie. Il oublia l'intérêt général au nom duquel il avait triomphé et ne vit plus, dans les institutions qu'il avait créées, qu'une source de jouissances et de profits bons à maintenir et à augmenter par l'injustice et le privilège. Aussi, tandis que quelques associations purement religieuses s'organisaient, des corporations industrielles ne trouvant pas, dans les seules relations matérielles de la vie, assez d'occasions de rapprochement et d'entente entre ses membres, se transformèrent-elles en associations pieuses sous le nom de confréries. Les évêques, dont l'approbation était nécessaire pour leur donner le caractère d'êtres moraux capables d'acquérir et de posséder, ne refusaient